



Produits de la biotechnologie réglementés par Santé Canada

CULTURES VIVRIÈRES

- maïs
- soja
- graine de coton
- pommes de terre
- lin
- tomates
- betteraves à sucre
- courge
- canola
- papaye
- riz

PRODUITS DE SANTÉ DÉRIVÉS DE LA BIOTECHNOLOGIE

Agents thérapeutiques

- produit sanguin recombinant
- cytokine
- anticorps monoclonal
- interféron
- insuline
- produit tissulaire génétiquement modifié, tels que la greffe osseuse, les valvules cardiaques, la xéno greffe et le collagène
- agent utilisé dans les thérapies géniques
- produit de l'agriculture moléculaire

Diagnostic et agents préventifs

Les médicaments et les matériels médicaux dérivés de la biotechnologie suivants :

- les trousse d'essai de diagnostic
- les vaccins viraux, bactériens ou à rickettsies
- les produits biothérapeutiques radiomarqués utilisés lors du diagnostic et d'imagerie

PRODUITS ÉCOLOGIQUES*

- la biorestauration, l'utilisation des bactéries pour nettoyer les contaminants de l'environnement, tels que les déversements de pétrole
- la conversion de la biomasse, telle que la conversion des déchets d'usine en éthanol pour une utilisation en tant que biocombustible
- les enzymes biologiques, comme ceux qui sont utilisés dans l'industrie des pâtes et papiers
- les dégorgeoirs et les nettoyeurs de boîte à graisse biologiques

Produits antiparasitaires d'origine biologique (liés à la protection de la santé humaine et de l'environnement)

- les herbicides biologiques
- les insecticides
- les fongicides

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LA RUBRIQUE SUR LA BIOTECHNOLOGIE DANS LE SITE WEB DE SANTÉ CANADA À L'ADRESSE SUIVANTE :

http://www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/biotech/index_f.html

Ou contactez-nous à :

Santé Canada
Bureau de la biotechnologie et de la science
IA 0702A, Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0L2

Télécopieur : (613) 957-0362

Courrier électronique : obs-bbs@hc-sc.gc.ca

* Le rôle de Santé Canada en ce qui concerne la réglementation de ces produits est l'évaluation des risques pour la santé humaine par une exposition dans l'environnement à ces produits. Ces derniers font également l'objet d'une réglementation par Environnement Canada, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

